

**Lettres de créance pour la nomination d'un
Gouverneur ou d'un Gouverneur suppléant
Modèle**

Notes explicatives

Papier à en-tête du chef de l'État, du chef du gouvernement ou du Ministre des affaires étrangères

Les lettres doivent être rédigées sur papier à en-tête officiel du chef de l'État, du chef du gouvernement ou du Ministre des affaires étrangères.

Date

La lettre doit porter mention du jour, du mois et de l'année.

M. le Président,

Conformément aux dispositions de l'article 6, section 2 a), de l'Accord portant création du Fonds international de développement agricole et de l'article 11 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, j'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement de (*nom officiel du pays*) est heureux de présenter les nominations suivantes aux fonctions de Gouverneur et de Gouverneur suppléant du FIDA pour (*nom du pays*).

La lettre doit être adressée au Président du FIDA.

*Le Président
Fonds international de développement agricole
Rome*

Veuillez mentionner, dans le corps de la lettre, le nom officiel de votre pays.

Gouverneur: (nom et fonction du titulaire)

Indiquez, pour chacune des personnes désignées:

- *titre de civilité (M. / Mme)*
- *prénom et nom*
- *poste, y compris nom du ministère ou de l'administration le cas échéant*

Suppléant: (nom et fonction du titulaire)

Inclure ce paragraphe uniquement si vous souhaitez désigner un Gouverneur ou un Gouverneur suppléant sur la base d'une fonction spécifique exercée (par exemple Ministre des finances) plutôt qu'une personne en particulier.

PARAGRAPHE FACULTATIF

[Je souhaite également vous informer que ces nominations ont été faites sur la base du poste concerné et non à titre personnel, afin d'éviter toute interruption dans l'exercice des fonctions du titulaire.]

L'intérêt de ce type de lettres de créance est qu'il suffira de communiquer au FIDA le nom du titulaire du poste plutôt que d'exiger de nouvelles lettres de créance formelles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Pour être considérées comme valides, les lettres de créance doivent porter la signature du chef de l'État, du chef du gouvernement ou du Ministre des affaires étrangères. Les communications signées par d'autres entités au nom du chef de l'État, du chef du gouvernement ou du Ministre des affaires étrangères ne sont pas recevables.

Signé par le
(chef de l'État) ou (chef du gouvernement) ou
(Ministre des affaires étrangères)
de (*nom officiel du pays*)

- Des copies électroniques des lettres de créance peuvent être adressées par courriel à l'Unité chargée de la liaison avec les États membres et du Protocole, Bureau du Secrétaire, à l'adresse mslp@ifad.org.
- Le FIDA n'exige pas que les personnes désignées présentent en personne leurs lettres de créance. Les Gouverneurs et Gouverneurs suppléants peuvent à tout moment, s'ils le souhaitent, demander à rendre une visite de politesse au Président du FIDA. Veuillez adresser vos demandes à l'adresse mslp@ifad.org.
- Le FIDA confirmera l'acceptation des lettres de créance.

Pour toute question concernant les lettres de créance, veuillez contacter l'Unité chargée de la liaison avec les États membres et du Protocole, Bureau du Secrétaire, à l'adresse mslp@ifad.org.